

**2012\_B347**

**OBJET : Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG C.P.A.**

Le 11 octobre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 octobre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BENNOUR Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à BOYER Michel - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

**Excusé(e)s :**

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

**07\_1\_14**

**BUREAU DU 11 OCTOBRE 2012**

Rapporteur : Jean-Claude Feraud

**Thématique : Habitat**

**Objet : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire – Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG CPA**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'attribuer une aide de 9 443 € en faveur des propriétaires occupants dans le cadre du Programme d'intérêt général de la CPA.

**Exposé des motifs :**

La Communauté du Pays d'Aix a renouvelé le 17 septembre 2010, pour six ans une convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre de l'état qui fixe notamment des objectifs prioritaires pour l'amélioration de l'habitat privé et qui portent sur :

La réhabilitation de 380 logements par an dont :

- 80 logements propriétaires bailleurs,
- 250 logements propriétaires occupants,
- 80 logements en sortie d'insalubrité,
- 25 logements vacants remis sur le marché,
- 50 logements à loyers maîtrisés dont 30 logements à loyers intermédiaires et 20 à loyers conventionnés.

Dans ce cadre, les décisions d'attribution par le délégataire des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence nationale pour l'amélioration

de l'habitat après avis de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués à hauteur de **12 840 000 €** pour 3 ans.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées annuellement auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location. Ces critères conditionnent la majoration possible de 10% des aides de l'ANAH.

Par délibération n°2007-A126 du 12 avril 2007, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements privés sur condition de ressources, en complément des aides de l'ANAH.

La Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'ANAH s'est tenue le 9 juillet 2012 et a instruit les dossiers suivants,

N° Dossier ANAH	Date Commission ANAH	Dispositif	Opérateur/ n°dossier	DEMANDEUR		TRAVAUX			ANAH	CPA	
				NOM Prénom	Adresse	Type Travaux	Montant réel (TTC)	Montant dépense subventionnée	Engagement ANAH	Part CPA	Engagement CPA
013011711	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	CAGIAGLI Charles	54 rue de bergine - 13105 Mimet	PO énergie	14 750 €	13 981,00 €	4 396,00 €	10%	1 396,00 €
013011712	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	BOREL Bernard	4 rue casimir mouton - 13640 La Roque d'Anthéron	PO énergie	11 866 €	11 247,00 €	3 648,00 €	10%	1 125,00 €
013011530	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	NAGHEM Rakia	Le Clos n°12 - Les Forsythias - 13770 Venelles	PO autonomie	4 979 €	4 720,00 €	744,00 €	10%	472 €
013011713	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	BERGER Patricia	Quartier les planes nord DN7 - 13790 Tréts	PO énergie	12 305 €	11 663,00 €	3 933,00 €	10%	1 166,00 €
013011462	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	KAZANDJIAN Poupée	3 lotissement les romarins Les Cadeneaux - 13170 Les Pennes Mirabeau	PO autonomie	4 764 €	4 452,00 €	2 226,00 €	10%	445,00 €
013011546	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	GENIS Laura	37, chemin des Petits Cadeneaux - 13170 Les Pennes Mirabeau	PO autonomie	5 602 €	5 236,00 €	2 618,00 €	10%	524,00 €
013011587	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	EYMAR Simone	Grande Rue, Résidence Le Village, Bât D - 13115 Saint Paul Lez Durance	PO autonomie	4 513 €	4 513,00 €	2 257,00 €	10%	451,00 €
013011589	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	SIRITO Nadine	4, Square Jean Marie - ZUP Escagnane, 1 Bâtiment les Genets - 13090 Aix-en-Provence	PO autonomie	4 599 €	4 599,00 €	2 300,00 €	10%	460,00 €
013010956	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	MURDACA Fernande	8 grande allée des Tourelles - 13100 Aix-en-Provence	PO autonomie (15035€) Autres travaux (3984€)	20 227 €	19 019,00 €	8 912,00 €	10%	1 902,00 €
013011655	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	ARIDJ Fatma	35 Av des Alpilles - 13640 La Roque d'Anthéron	PO autonomie	10 796 €	10 090,00 €	5 045,00 €	10%	1 009,00 €
013011663	11/07/2012	PIG CPA	Urbanis	ROUBAUD Yvan	2, rue Saint Michel - 13710 Fuveau	PO autonomie	7 294 €	4 912,00 €	2 456,00 €	10%	451,00 €
						TOTAL	101 695 €	94 432,00 €	38 736,00 €		9 443,00 €

Les aides seront attribuées aux propriétaires occupants aux vues des attestations de versement de la participation de l'Anah.

Le montant total des dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 9 443 €.

**Visas :**

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2007-A126 du Conseil communautaire du 12 avril 2007 relative au principe d'intervention financière en faveur des propriétaires occupants en complément des aides de l'Anah ;

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville en date du 27 septembre 2012;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une aide d'un montant de 9 443 €, aux propriétaires occupants concernés mentionnés dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042) de la Direction Stratégie et Cohérence Territoriale ;

**OBJET : Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG C.P.A.**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse LOISSAINS MASINI**



**25 OCT. 2012**